

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Convocation – Ordre du jour

Lyon, le 3 mai 2024,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et
institutionnelles
Site Descartes
Mail : ca-secretariat@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

Mardi 21 mai 2024 de 14h00 à 17h00
En présentiel : Salle des conseils - Site Monod

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

0. Point d'actualité

I. PARTIE A (sujets d'orientation générale qui font l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

I.1. Approbation du procès-verbal du 14 mars 2024 (vote)

Décisions financières et budgétaires (vote) :

I.2. Principes de la politique indemnitaire des services des enseignants /enseignants chercheurs 2024/2025

Décisions réglementaires (vote) :

- I.3. Modification de la délégation de compétences du président de l'ENS de Lyon
- I.4. Examen des demandes de dispense de remboursement d'anciens normaliens élèves en situation de rupture de l'engagement décennal
- I.5. Remise gracieuse

II. PARTIE B (sujets techniques qui peuvent sur demande faire l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

Décisions financières et budgétaires (vote) :

- II.1. Tarification applicable aux reprises d'études et aux actions de la formation continue (pour les enseignants du premier et second degré)
- II.2. Déplacements professionnels à l'étranger

Décisions réglementaires (vote) :

- II.3. Calendrier de formation 2024-2025
- II.4. Engagement étudiant
- II.5. Point sur les conventions

III. POINTS D'INFORMATION

- III.1. Réorganisation des services : création des fonctions de DGSA
- III.2. Présentation générale du diplôme de l'ENS de Lyon
- III.3. Programme annuel de prévention
- III.4. Congés des doctorants
- III.5. Démissions d'élèves

IV. QUESTIONS DIVERSES

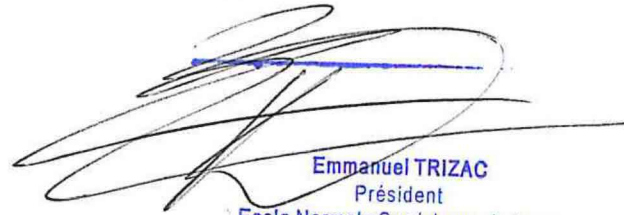
Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://extranet.ens-lyon.fr/conseil-administration>.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon,

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon